



Le Directeur

**PROCES-VERBAL D'EXAMEN DU RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES RELATIVES A :
L'acquisition des Réfrigérateurs Banque de sang Solaires**

L'an deux mille quatorze , le trentième jour du mois de Mai , nous, membres de la commission des marchés instituée à cet effet, reconnaissons par le présent procès-verbal avoir procédé à l'examen du rapport de la commission d'analyse des offres relatives a l'acquisition des Réfrigérateur Banque de sang Solaire dans le cadre du financement du PNTS par le Gouvernement de la République à travers le Fonds de contre parti.

1. des Présences

1. Dr Sylvain YUMA RAMAZANI
2. Dr Jean Baptiste SHULI TCHOMBA
3. Dr Rigobert NGALIMBAYA NGAMBI
4. Dr Pacifique MISINGI AYE

2. Déroulement de la Réunion

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités alignées au PPM en lien avec le financement du Programme par le Gouvernement de la République à travers le Fonds de contre partie il est prévu de procéder à l'acquisition des réfrigérateurs banque de sang solaires au profit du PNTS.

Ainsi, par ses lettres de transmission (voir annexe) le PNTS a lancé le Dossiers d'Appel d'offre restreint N° **N°001/PNTS/YRS/CDAF/CP-FM/2014** a reçu les offres des soumissionnaires ci-dessous :

- a. M. INTERCOM
- b. SODET AP
- c. PRODIMPEX

A la suite des analyses des offres effectuées par la commissions d'analyse ad hoc instituée, les résultats de l'évaluation/analyse étaient les suivants :

- a. M.INTERCOM : Non-conforme pour l'essentiel avec un budget proposé et recalculé de **284.470 \$**
- b. SODETAP : Conforme pour l'essentiel avec un budget proposé et recalculé de **157.500 \$**
- c. PRODIMPEX : Conforme pour l'essentiel avec un budget proposé et recalculé de **231.926 \$**

C'est ainsi que la commission d'analyse avait suggéré :

- d. l'attribution du marché pour l'appel d'offre **N°001/PNTS/YRS/CDAF/CP-FM/2014** à la firme **SODETAP au prix de 157.500 \$** pour Huit réfrigérateurs de type Banque de Sang Solaire

3. Avis et considérations

Sur base des résultats dans les rapports présentés par la commission d'analyse, la commission des marchés a approuvé les propositions de ladite commission.

4. Décision de la commission des marchés

Sur base des résultats des éléments contenus dans les rapports présentés par la commission d'analyse, des explications leurs fournis portant notamment sur les spécifications techniques, des écarts entre les coûts, les documents administratifs pertinents, la commission des marchés approuve le rapport d'évaluation et demande à la Direction du PNTS d'attribuer les marchés à la firme suivante :

1. SODETAP pour le marché relative à l'acquisition des réfrigérateurs Banque de sang solaires en référence à l'appel d'offre **N°001/PNTS/YRS/CDAF/CP-FM/2014** au cout de **157.500 \$** toutes dépenses comprises.

Fait à Kinshasa, le/05/2014

1. Dr Sylvain YUMA RAMAZANI

2. Dr Jean Baptiste SHULI TCHOMBA

3. Dr Rigobert NGALIMBAYA

4. Dr Pacifique MISINGI AYE Pacifique